

---

**De :** jean-yves le houezec

---

**Envoyé :** vendredi 16 mars 2018 19:09

---

**À :** enquete publique.aqueduc@smg35.fr

---

**Objet :** connexion entre l'usine de Férel et l'usine de Rennes–Villejean

Concernant la connexion entre l'usine de Férel et l'usine de Rennes–Villejean, plusieurs éléments m'incitent à vous demander d'émettre un avis négatif à la demande de déclaration d'utilité publique déposée par le SMG 35

Le Coût important de l'opération (32 M €) va mobiliser une grande partie des ressources du SMG qui ne pourra pas faire face à ses autres obligations (renouvellement des canalisations, opérations de protection de la ressources, travaux sur plusieurs usines de traitement de l'eau) sans augmenter de façon importante le prélèvement qu'il opère sur la facture d'eau des usagers.

Je constate par ailleurs que les informations données dans le dossier sont incomplètes et ne permettent pas de se faire une idée précise des coûts de fonctionnement dont le SMG aura à s'acquitter si cette connexion se réalise : montant des remboursement d'emprunt, coût de l'eau acheté à l'usine de Férel, coût du suivi écologique programmé pour les 5 années qui suivront la mise en fonctionnement de la connexion.

Il m'apparaît par ailleurs que les solutions alternatives n'ont pas été étudiées ; en tout cas je ne les ai pas vues mentionnées dans le dossier : économies d'eau, restauration du bon état écologique des ressources et des puits qui ont dû être abandonnés en raison des pollutions.

La nécessité de cette réalisation n'est pas établie : seul le syndicat mixte de production Ouest est en difficulté et le prolongement de quelques km de la canalisation existante suffirait à faire face au besoin. En revanche, pas un mot n'est donné sur la situation de Saint-Malo qui est elle aussi très préoccupante mais qui ne peut espérer aucun apport d'eau si la connexion avec l'usine de Férel. L'urgence de cette réalisation n'est pas prouvée puisque malgré les mois de sécheresse de 2016 et 2017, on n'a enregistré aucune coupure d'eau sur le département. Les précipitations des derniers mois ont permis de rétablir un niveau correct des réserves et le SMG peut donc se donner un peu de temps avant de se lancer dans ces travaux : les études du BRGM donnent quelques résultats prometteurs et le programme régional de recherche devrait en apporter d'autres d'ici la fin de l'année.

Je vous demande donc de porter un avis négatif à cette demande de déclaration d'utilité publique. Le plus raisonnable serait de surseoir de quelques années le temps de mener à bien l'étude de solutions alternatives plus proches des aspirations environnementales (économie, préservation des ressources, restauration des réserves délaissées) et d'explorer grâce aux pistes données par le BRGM les nouvelles ressources potentiellement exploitables

Jean-yves le Houezec - rennes